



REGLEMENT INTERIEUR du

16/10/2003

HOTEL AKENA CHATEAURENARD

Accepter le séjour, c'est accepter les conditions particulières et le règlement intérieur de l'hôtel AKENA nommés ci dessous

Les chambres sont mises à la disposition de nos clients vérifiées, fonctionnelles et en bon état. Nos clients sont invités à signaler immédiatement à la réception de l'hôtel tout manquement.

Nous prions tous nos clients de se comporter de telle sorte qu'ils ne dérangent pas les autres clients, ni nos voisins.

Les prix indiqués sont révisables par l'hôtel à tout moment en cas de modifications des conditions économiques.

Le règlement du séjour s'effectue obligatoirement à l'arrivée du client.

En cas d'interruption du séjour, il sera procédé à un remboursement des nuitées facturées et restantes si la chambre est libérée avant 11h30. Passé cette heure, le remboursement ne s'effectuera qu'à partir de la nuitée suivante.

Les chambres sont disponibles à partir de 12h30 et doit être impérativement libérées avant 11h30. En cas de départ après 11h30, jour du départ, la nuitée à venir sera facturée.

Les visites de personnes extérieures à l'hôtel sont autorisées aux heures d'ouverture de la réception (de 8h à 22h)

Les chambres sont louées pour le nombre de personnes indiquées correspondant au type de la chambre :

Chambre double 1 ou 2 personnes maximum

Chambre triple 1 a 3 personnes maximum

Chambre quadruple 1 a 4 personnes maximum.

En cas de manquement à cette réglementation, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client responsable le coût de la ou des chambres correspondant au nombre de personnes constatées en trop, en présence du client ou pas, aux tarifs des chambres en vigueur au moment de la transgression du règlement intérieur. L'hôtel débitera la carte bancaire du client indélicat.

En cas de dégradation du mobilier intérieur et extérieur, de détérioration ou de vol de linge, l'hôtel se réserve le droit de facturer au client le coût de réparation ou de remplacement pour un montant égal aux montants engagés.

Il en est de même pour toute infraction constatée après le départ du client où le montant des compensations sera débité sur la carte du client.

Il est fortement conseillé à nos clients désirant fumer, de sortir de l'établissement où l'attendent des cendriers.

Pour des raisons d'hygiène, il est interdit d'amener et de consommer de la nourriture en chambre. Tout manquement à cette règle entraînera la facturation d'une somme forfaitaire de 90 euros pour la désinfection bactéricide de la chambre.

Les enfants et les animaux restent sous l'entière responsabilité du client

L'hôtel n'est aucunement tenu pour responsable en cas de dégradation ou d'accident dans l'enceinte de l'établissement (bâtiment, parking et jardins).

La responsabilité civile du client considéré comme responsable sera automatiquement engagée.

CHATEAURENARD le ,

Mr et Mme

Signature,

Lu et approuvé,

TARIFS EQUIPEMENTS TTC EN EUROS

MAIN D'ŒUVRE.....	20 euro/H
DRAPS DE BAIN	6
EPONGE.....	4
TAPIS.....	4
COUPELLE VERRE.....	2
CENDRIER.....	2
DESSUS DE LIT GF.....	100
DESSUS DE LIT PF.....	85
COUVERTURE GF.....	40
COUVERTURE PF.....	35
DRAP GF.....	10
DRAP PF.....	8
TELEVISION ecran plat.....	400
TELECOMMANDE.....	20
CHAISE.....	40
CINTRE.....	1
RIDEAU.....	150
MOQUETTE+POSE par M ²	30
OREILLER.....	15
TAIE D'OREILLER.....	4
MATERIEL et OUTILLAGE.....	En fonction des achats